SAMU DE FRANCE

Le Président

Pontoise, le 4 novembre 2007

Communiqué de presse sur la situation du Samu d'Indre et Loire (Tours - 37)

Samu de France exprime sa très profonde préoccupation sur la situation du Samu d'Indre et Loire (Tours - 37).

Force est de constater que le regroupement des appels du 15 et du 18, opéré depuis plus d'un mois, ne donne pas les résultats qui étaient escomptés par ses promoteurs :

- les délais d'appels imposés aux patients sont considérables,
- les procédures qu'ils ont à subir n'ont pas été allégées mais complexifiées,
- l'organisation technique du centre de réception des appels n'est pas plus solide, mais semble, au contraire, particulièrement fragile et mal conçue.

La disparité en termes de statuts, de salaires et de conditions de travail entre pompiers et hospitaliers alimente, à juste titre, l'amertume des permanenciers.

Samu de France, qui s'était gardé d'intervenir immédiatement dans le souci de ne pas attiser les difficultés initiales rencontrées dès la mise en place de la nouvelle organisation,

- EXPRIME sa solidarité avec le mouvement social engagé par les permanenciers du Samu 37
- DEMANDE que soit étudié sans délai un plan d'action visant les objectifs suivants :
 - renforcement des effectifs de permanenciers du Samu 37 et mise en œuvre d'une formation et d'un statut adaptés,
 - reconfiguration de l'organisation pour placer le Samu 37 dans la logique des décrets urgences en installant le centre de réception et de régulation des appels à l'aide médicale urgente (Centre 15) au cœur même du secteur "urgences" de l'établissement,
 - engagement d'une réflexion sur la mise en place d'un réseau régional des Samu du Centre.

Pour accompagner les réflexions qui s'imposent, Samu de France mettra ses experts à la disposition des acteurs de terrain.

Marc GIROUD

Président de Samu de France

http://www.samu-de-france.fr/fr/ressources_pro/informations/information_ca/front/afficher/?id_actu=372